Envoyé en préfecture le 20/12/2025
Reçu en préfecture le 20/12/2025
Publié le
ID : 035-213502537-20251215-2025_12_15_12-DE

St Aubin du Cormier

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS CONSEIL MUNICIPAL 15 DÉCEMBRE 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 15 décembre, à vingt heures trente, le conseil municipal légalement convoqué par M. Jérôme BÉGASSE, Maire, s'est réuni salle des Halles, en séance publique.

20 présent(e)s : M. Jérôme BÉGASSE, Mme Cécile BREGEON, M. Yves LE ROUX, M. Vincent BONNISSEAU, Mme Pascale MACOURS, M. Florent BASLÉ, Mme Catherine LEBON, M. Pierre AVENET, M. Franck JOURDAN, M. William POMMIER, Mme Florence STABLO, M. Jean-Michel GUÉNIOT, Mme Katell SEVIN-RENAULT, Mme Séverine BUFFERAND, Mme Fabienne MONTEMBAULT, M. Samuel TRAVERS, Mme Leslie SALIOT, M. Oliver SCHREIBER, M. Aldéric BOURGOIS, M. Fabien VIEL, formant la majorité des membres en exercice.

7 excusé(e)s : M. Frédéric SALAUN ayant donné pouvoir à M. Jérôme BÉGASSE, Mme Jacqueline LE QUÉRÉ ayant donné pouvoir à Mme Catherine LEBON, Mme Morgane JÉZÉGOU ayant donné pouvoir à Mme Pascale MACOURS, M. Guillaume HUBERT ayant donné pouvoir à Mme Florence STABLO, Mme Laura ESNAULT ayant donné pouvoir à Mme Leslie SALIOT, Mme Cécile MARCHAND ayant donné pouvoir à M. Jean Michel GUENIOT, M. Sylvain NEVEU ayant donné pouvoir à M. Samuel TRAVERS.

Secrétaires de séance : Mme Katell SEVIN RENAULT et M. Fabien VIEL
Date de convocation : le 09/12/2025 Nombre de conseillers en exercice : 27

2025_12_15_12 Nomenclature : 9.4

Vœu relatif à la situation humanitaire à Gaza et au respect du droit international

Rapporteur : M. le MAIRE

Le Conseil municipal de Saint-Aubin-du-Cormier, réuni ce lundi 15 décembre 2025,

- réaffirme son attachement aux valeurs de paix, de justice et de solidarité, ainsi qu'au respect du droit international humanitaire ;
- rappelle que les attaques du 7 octobre 2023 et les opérations militaires qui ont suivi dans la bande de Gaza ont provoqué des milliers de victimes civiles, un déplacement massif de populations et une crise humanitaire sans précédent.

Considérant les résolutions des Nations Unies appelant à un cessez-le-feu durable, à l'accès sans entrave de l'aide humanitaire et à la protection des civils,

Considérant les décisions de la Cour internationale de Justice rappelant l'obligation de prévenir les violations graves du droit international,

Le Conseil municipal :

- **exprime sa solidarité avec toutes les victimes civiles, israéliennes et palestiniennes, ainsi qu'avec les familles endeuillées ;**
- **condamne toutes les violences visant des civils, quels qu'en soient les auteurs, et appelle au plein respect du droit international humanitaire ;**
- **demande la protection de toutes les populations civiles ;**
- **prend acte de la reconnaissance par la France d'un État palestinien, considérée comme un levier diplomatique au service d'une solution politique fondée sur la coexistence de deux États vivant en paix et en sécurité ;**

Envoyé en préfecture le 20/12/2025
Reçu en préfecture le 20/12/2025
Publié le
ID : 035-213502537-20251215-2025_12_15_12-DE

- **souhaite que tout soit mis en œuvre pour permettre l'acheminement de l'aide nécessaire afin de répondre aux besoins médicaux, psychologiques et matériels des habitants de Gaza ;**
- **soutient les efforts internationaux en faveur d'un cessez-le-feu durable et de la reconstruction des infrastructures essentielles à Gaza ;**
- **souligne l'importance de la liberté de la presse et appelle à garantir l'accès des journalistes aux zones de conflit afin de permettre une information indépendante et fiable.**

Par ce vœu, le Conseil municipal affirme son attachement à la dignité humaine, au respect du droit international et à la construction d'une paix juste et durable entre les peuples.

Fait et délibéré le jour, mois et an ci-dessus.
Pour extrait conforme.
Le Maire : Jérôme BÉGASSE.



Mairie
B.P. 13 - 35140 Saint-Aubin-du-Cormier
Tél : 02 99 39 10 42 - Fax : 02 99 39 23 25 - Courriel : mairie@ville-staubinducormier.fr
www.saint-aubin-du-cormier.bzh